



## Document de travail d'ECVC sur la viande ovine

Le Commissaire Européen à l'Agriculture Phil Hogan a souhaité un cycle de réunions de travail sur le secteur de la viande ovine. Nous nous félicitons de cette initiative pour cette production qui fait vivre un grand nombre de paysan.ne.s à travers toute l'Europe.

Cependant, n'appliquons pas au secteur de la viande ovine les mêmes recettes malheureusement adoptées pour d'autres secteurs : course au productivisme et à l'exportation, opposition entre une soi-disant modernité et pratiques traditionnelles...

### ***Un savoir-faire inestimable des éleveurs ovins à cultiver***

Le pastoralisme dans les zones difficiles, les systèmes autonomes et diversifiés, les systèmes de polyculture-élevage : toutes ces pratiques des éleveurs actuels doivent être reconnues à leur juste valeur. Lors des deux premières réunions, beaucoup de remarques sur le soi-disant « manque de modernité » des éleveurs car ils n'adoptaient pas telle ou telle technique ou technologie ou « race moderne » ont été formulées. Cette méconnaissance du travail d'éleveur ovin nous a fortement irrités. S'ils ne les adoptent pas, il y a des bonnes raisons qu'il en soit ainsi : adaptation au territoire, volonté d'indépendance financière par rapport à des acteurs extérieurs.... La technicité d'un berger menant un troupeau ovin dans des parcours en montagne est très élevée. Un grand nombre de travaux de recherche montrent **l'étendue du savoir-faire nécessaire aux éleveurs** pour tirer profit au mieux des ressources d'écosystèmes, souvent situés dans des zones reculées et défavorisées. La capacité d'innovation dont fait preuve les éleveurs dans ces zones difficiles est colossale. De même, l'élevage ovin qui vient compléter le revenu de la polyculture paysanne dans des zone de plaine avec la capacité de bien utiliser les ressources en pâturage et valoriser les rotations ou l'agriculture biologique, demande une capacité bien plus sophistiquée qu'avoir des bêtes confinées dans une étable nourries avec de l'ensilage ou des aliments du bétail industriels. Or, sans reconnaissance de ce savoir-faire des paysans, toute politique européenne descendante est vouée à l'échec. Il faut donc prendre en compte la réalité du terrain dans les différents pays de l'UE. La richesse apportée par de tels systèmes ne se résume pas à une quantité produite de viande par paysan.

L'efficacité de la gestion des fermes en polyculture – élevage ou en pastoralisme, l'entretien des paysages, le rôle socio-économique dans ces territoires, le développement du lien social que ce soit en territoires ruraux mais aussi entre consommateurs et paysans sont des éléments majeurs de valeur ajoutée pour l'élevage ovin européen.

La production ovine a ainsi un rôle socio-économique majeur à jouer dans l'aménagement des territoires ruraux, que ce soit en zones difficiles ou en zones de polyculture-élevage. **La complémentarité de la production ovine** avec les autres productions d'élevage et les productions végétales n'est plus à démontrer. Nous avons aussi vu les intérêts écologiques majeurs de cette production ovine dite « traditionnelle », présentés lors de la première réunion.

Nous demandons donc en premier lieu **un changement de logique et de paradigme de la part des acteurs de la filière**, devant partir d'une **compréhension attentive de la situation des paysans actuels** et non de leurs désirs de voir les paysans s'orienter dans telle ou telle direction qui les satisfassent. Il en va de même pour la Commission Européenne.

### ***Reconnaissance indispensable du pastoralisme***

Le premier chantier indispensable pour la Commission européenne est la mise en place **d'un système simplifié et adapté à la réalité des élevages permettant une réelle reconnaissance des surfaces pastorales**, au vu de leur intérêt écologique, alimentaire, économique, sanitaire, paysager...

Les conditions d'éligibilité sur ces surfaces dites « peu productives » (pâturages boisés) sont beaucoup trop complexes et amènent à un retrait massif de surfaces ou à une surcharge administrative pour les éleveurs de ces zones, en particulier ovins. Il faut que la Commission européenne accepte la diversité des systèmes agricoles, et donc des systèmes ovins. Il est absurde par exemple de ne pas considérer les chênaies et châtaigneraies comme des surfaces éligibles comportant des ressources consommables. Oui, des ovins consomment des glands et des châtaignes ! Ces derniers permettent d'ailleurs dans une alimentation diversifiée un apport en tanins condensés qui réduit les risques de strongyloses intestinales, évitant le recours aux anthelminthiques. Ces fourrages permettent donc de lutter contre l'utilisation d'antiparasitaires, sujet majeur de santé publique pour nos concitoyens européens. Ces conduites d'élevage limitent aussi l'usage d'antibiotiques. Cette situation ne peut plus durer pour l'élevage ovin pastoral : la Commission Européenne doit réagir. Les exemples du rôle vital de ces surfaces sont légion : abris indispensables pour le bien-être animal, défense contre les incendies, maintien d'un équilibre écosystémique, reproduction de la fertilité des sols, possibilité d'un maintien d'activités rurales économiquement viables dans des zones avec surfaces limitées (îles italiennes, grecques, par exemple) ...

Nous sommes favorables à **un soutien spécifique pour ce secteur de la production ovine, notamment par des aides couplées.**

Nous sommes favorables à une aide couplée pour le maintien du troupeau de ruminants, aide à l'UGB, avec un accès commun pour toutes les espèces de ruminants (bovins, caprins, ovins) permettant de favoriser les systèmes naisseurs-engraisseurs, diversifiés et le pâturage mixte.

Pour éviter une concentration inégale des soutiens, notamment par l'accaparement des terres et des soutiens publics, **un plafonnement ambitieux des aides publiques** est incontournable, ne serait-ce que pour justifier les aides agricoles aux yeux des contribuables. **Un plafonnement de l'aide ovine est ainsi nécessaire dans tous les pays de l'Union Européenne.**

Nous profitons donc de ce cycle de réunions pour faire un véritable appel à la mise en place **d'une réelle politique de défense du pastoralisme, reconnaissant le travail irremplaçable des éleveurs et éleveuses en Europe :**

- Reconnaissance définitive de l'éligibilité des surfaces pastorales dans le cadre de la PAC avec une conditionnalité adaptée à ces zones pour une simplification de la déclaration pour les éleveurs,
- Refonte de la conditionnalité par une approche globale reposant sur un diagnostic du risque de l'exploitation, évalué à travers une notation pour chaque grand thème de contrôle. L'obligation de résultats remplacerait l'obligation de moyens, inadaptée à ces systèmes,
- Reconnaissance du rôle de défense contre les incendies, de maintien de la biodiversité et entretien des paysages, de valorisation de zones difficiles
- Mesures de régulation de la population des loups pour abaisser la pression de prédation sur les troupeaux...

Nous rejoignons ainsi la position développée par EFNCP dans sa pétition en faveur des pâturages boisés.

### ***Modèle de développement : régulation de la filière pour un revenu digne et maintien d'un tissu dense de fermes et d'abattoirs***

Comme dans les autres filières d'élevage, **la régulation des marchés** est indispensable. Redonner du pouvoir aux éleveurs dans la filière par un mode de fixation des prix équitable doit être une priorité pour permettre une couverture des coûts de production des éleveurs et une meilleure répartition des marges au sein de la filière.

**Le développement de systèmes intensifs, d'unités de production de grande taille spécialisées est une voie erronée, économiquement inefficace puisque de courte survie dans un contexte de marchés globaux** qui mène dans le mur l'agriculture européenne. La concurrence avec l'Océanie est impossible à mener sur ce plan des mégastructures. La mise en place de normes industrielles favorise les grandes structures et ne permet pas le maintien d'un tissu de fermes nombreuses sur les territoires. La production fermière et ses capacités de maintenir une structure de production basé sur la polyculture – élevage doit être protégée et soutenue.

Ainsi, un des principaux points à aborder pour le devenir de la viande ovine est **le maintien d'un réseau d'abattoirs de proximité et le développement de formes innovantes d'abattage mobile, à la ferme. Cela est vital tout spécialement pour approvisionner un marché territorial et les circuits courts** C'est seulement par une politique ambitieuse en faveur d'abattoirs de proximité qu'on pourra maintenir des paysans nombreux, pouvant développer des liens avec les consommateurs et les commerces de proximité, s'appuyant sur une agriculture respectueuse de l'environnement et du bien-être animal. **La relocalisation des activités est un enjeu majeur** économique, sociétal et environnemental.

### ***Une révision de la conditionnalité adaptée aux systèmes d'élevage***

L'autre grande difficulté vécue au quotidien par les éleveurs concerne **la conditionnalité et les charges administratives**. Il faut une conditionnalité basée sur une obligation de résultats, par un système de notation globale, plutôt qu'une obligation de moyens. On ne remet en aucun cas en cause les objectifs de protection de l'environnement par cette démarche mais on simplifie le travail administratif des éleveurs. L'intervention d'un néo-zélandais lors de la deuxième réunion a été riche en enseignements : la traçabilité est là-bas assurée par papier et par lot. Ils ne voient aucun intérêt à l'identification électronique et le papier convient bien aux éleveurs. Il faut revenir en Europe sur l'obligation d'identification électronique. **Elle doit être facultative** dans tous les pays européens sans discrimination. Le coût est aujourd'hui supporté exclusivement par les éleveurs. Cela n'a aucun intérêt pour les élevages de petite et moyenne taille. En termes de traçabilité, cela n'a rien apporté de plus en cas de crise sanitaire, où de toute façon tous les animaux au sein d'un périmètre concerné sont soumis aux mesures restrictives. Seuls les industriels et négociants ont un intérêt à ce dispositif. C'est très pénalisant pour les éleveurs, notamment ceux qui sont naisseurs-engraisseurs. Leurs animaux sont nés et élevés sur la ferme, avec une assurance sur l'état sanitaire et l'identification correcte de leur troupeau. Ils ne rentrent pas dans ce système de déplacement d'animaux à travers les territoires. Or, ils subissent les décisions du fait d'un système opaque d'industrialisation, d'import-export au sein de la filière, mouvement auquel ils ne participent pas.

### ***La lutte nécessaire contre la prédation***

Enfin, **la prédation lupine** touche en première ligne les systèmes paysans et extensifs. Ces systèmes sont les premiers garants d'une production de qualité et d'une image positive auprès des consommateurs. Souvent repoussée dans des zones difficiles, ce sont souvent les systèmes paysans qui sont les plus sévèrement touchés par la pression prédatrice du loup. Aucune mesure de régulation recherche aujourd'hui la défense du pastoralisme et l'équilibre dans l'interaction avec les loups. Nous n'accepterons pas la solution à la cohabitation qui serait de renfermer les animaux en bergerie ou de considérer que les moutons pâturent sont en partie destinés à nourrir le loup. La souffrance au quotidien pour les éleveurs est trop grande, quand on sait ce que signifie le métier d'éleveur et son rapport avec les animaux.

## ***Reconquérir notre marché intérieur***

En ce qui concerne l'orientation stratégique globale de la filière, nous avons été sidérés de voir comment certains intervenants pouvaient se plaindre de l'entrée massive de produits néo-zélandais, tout en prônant quelques minutes après l'ouverture et la conquête de nouveaux marchés. Les accords de libre-échange ne sont pas la voie à suivre pour une politique européenne solidaire et tournée vers une alimentation de qualité pour ses concitoyen.ne.s. La cohérence de nos politiques doit être de mise, y compris en considérant l'impact de nos décisions sur le développement de pays du Sud. Il en va du droit à la souveraineté alimentaire de tous les peuples et de leur équilibre géopolitique interne.

Nous nous **opposons fermement aux politiques de soutien à l'exportation, de multiplication d'accords de libre-échange** dans tous les secteurs agricoles. Mais, il est encore plus ironique de parler en ces termes dans une réunion concernant la production ovine, qui souffre encore énormément de la concurrence des importations néo-zélandaises octroyées dans un accord commercial de ce type dans les années 1980-1990. Il faut au contraire mener **une politique de relocalisation de l'agriculture et de la consommation**. La spécialisation à outrance des fermes et des territoires ne peut répondre à la fois aux enjeux technico-économiques, sociaux et écologiques.

**La reconquête du marché intérieur européen** est la première priorité sur le secteur de la viande ovine. Nous ne pouvons pas chercher à exporter alors qu'on n'arrive déjà pas à couvrir les besoins de notre population en viande ovine de qualité. Cette orientation libérale est absurde et économiquement sans futur.

## ***Qualité, adéquation de l'offre à la demande et autonomie : les piliers de la transition des systèmes ovins européens***

Dans la même optique, nous émettons aussi des réserves sur les soutiens à la promotion de l'agneau générique. Les systèmes d'identification de l'origine et de la qualité doivent être préservés. La banalisation du produit est dangereuse et ouvre la porte aux importations de viande ovine bon marché du monde entier.

La politique de conseil et d'innovation envers les fermes ovines doit s'axer avant tout sur la valeur ajoutée dégagée par les éleveurs sur leur ferme. C'est grâce à **une autonomie alimentaire et financière** retrouvée, et une meilleure adéquation de l'offre à la demande des consommateurs, que la situation économique des éleveurs ovins doit s'améliorer.

L'Union Européenne doit aussi continuer à œuvrer pour **la transition vers des systèmes plus durables et résilients face aux défis économiques, climatiques et sociaux**. Il faut une politique agricole et alimentaire commune dont tous les leviers se donnent comme objectif de soutenir une agriculture aux externalités positives pour la société, en premier lieu par l'accès à une alimentation de qualité pour tous les citoyens européens.

**La recherche sur l'amélioration de la qualité de la viande ovine doit être soutenue.** Le lien entre la qualité de l'alimentation animale, les spécificités des races – en premier lieu les races locales - et la qualité du produit fini doit être approfondi. Les surfaces herbagères et pastorales contribuent par exemple à la lutte contre le dérèglement climatique, enrichissent en nutriments et en acides gras essentiels la viande et sont le premier socle pour le bien-être des ruminants.

Des mesures agro-environnementales doivent continuer à **soutenir les pratiques de pâturage, notamment mixte (multi-espèces).**

Pour conclure, nous remercions la Commission Européenne d'avoir organisé ce cycle de réunions. Nous espérons que nos attentes et inquiétudes auront été entendues. La reconquête du marché intérieur et une stratégie de développement de la qualité des viandes se doivent d'être les premiers piliers de la stratégie de filière pour la viande ovine en Europe. La cohésion européenne doit passer par une politique équitable pour tous les pays européens. La défense des élevages paysans et de leur savoir-faire est primordiale pour relever les défis d'avenir, notamment à travers **la prise en compte de l'emploi et de la vitalité des territoires ruraux.**